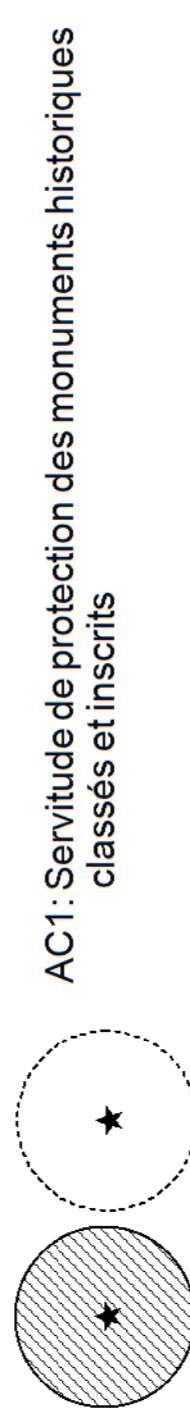
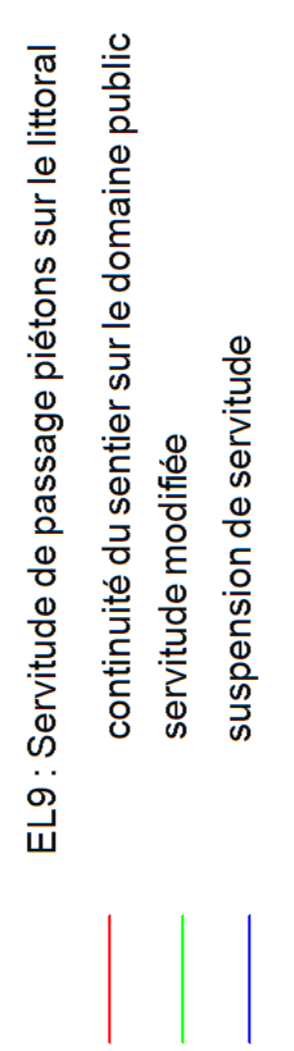


Servitudes connues de l'état

A5: Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement (concerne tout le territoire communal pas de trame spécifique)



AS2: Servitude de protection des établissements ostréicoles de conchyliculture, d'aquaculture et des gisements coquilliers (concerne tout le territoire communal)



EL 11: Servitude relative aux infrastructures d'accès, évènements limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération



I4: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (aérien et souterrain)



PT2: Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles



T1: Servitude relative aux voies ferrées



T7: Servitude établie à l'intérieur des zones de déassement (concerne tout le territoire communal pas de trame spécifique)

Liste des Monuments historiques

- 1 - Chapelle de Kerjezeq, insc. au E. Herb. inscrit MH le 19 mai 1989
- 2 - Chapelle Ste Avoye MH classé le 28/05/1932
- 3 - Croix percée MH inscrit le 19/07/1937
- 4 - Croix de St. Jean inscrit le 17/11/1937 (Commune de Auray)
- 5 - Vieux pont de Bono inscrit le 17/11/1937 (Commune de le Bono)



★ AC1 4

Commune de Auray

Commune du Bono

PT2 Auray - Bateh
PT Monteban
Plougoumlen NGR Maré 1381 m


DEPARTEMENT DU MORBIHAN
 Commune de
PLUNERET

PLAN LOCAL D'URBANISME

ELABORATION
 Plan des servitudes
 d'utilité publique
PLAN SUD
 échelle: 1/5000ème
 Document approuvé le